

Département : Haute-Loire.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA CHAPELLE D'AUREC**

n°2026.03.03

Séance du 19 Mai 2026

Nombre de membres	- afférents au Conseil Municipal	:	15	Date de la convocation :
	- en exercice	:	15	05 Mai 2026
	- présents	:	13	
	- excusés	:	2	

L'an deux mil vingt six le dix neuf mai à 20 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de LA CHAPELLE D'AUREC, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Caroline DI VINCENZO, Maire

Présents : Caroline DI VINCENZO, Éric PETIT, Yvette CHOL Yves DARLES adjoints

Didier LHOSTE, Christian FAUVET, Virginie SOLILY, Angélique ROLHION, Antoinette ESTEVE GONNET, Aurélie FOURNEL, Thomas JANUEL, Marie-Laure CIVET, Johana BARTHELEMY, Conseillers.

Excusés : David RODRIGUES, Boris RIGAUDON

Marie-Laure Civet a été nommée secrétaire

Objet de la délibération :
Modification du règlement de la cantine et de la garderie

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de modifier le règlement de la cantine et de la garderie.

Après lecture du nouveau règlement, Madame le Maire invite le Conseil Municipal à le valider.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

✓ approuve la modification du règlement intérieur des services de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire applicable à compter de la rentrée scolaire de septembre 2026. (règlement modifié annexé à la délibération).

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait conforme au registre
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture
Le 22 mai 2026 et publication sur le site internet
de la Commune le 22 mai 2026

Le Maire

Caroline DI VINCENZO

AR Prefecture

043-214300584-20260519-DEL_2026_03_03-DE
Reçu le 22/05/2026